

COMMENT VÉRIFIER LA CONTENANCE DE SON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ?



- 1 Prenez votre bac et examinez-le...
- 2 Repérez la série de chiffres blancs.
Ces chiffres sont situés **au centre**, sur la face **sous la poignée**.
- 3 Les premiers chiffres de cette série correspondent à la capacité de votre bac :
 - 80 pour un bac de 80 litres
 - 120 pour un bac de 120 litres
 - 240 pour un bac de 240 litres



Par exemple, sur la photo ci-contre, les premiers chiffres de la série sont 120, **il s'agit donc d'un bac de 120 litres.**